

Contact et Bel RTL vampirisent les recettes publicitaires des radios privées

LE RÉSUMÉ

Le **CSA** a publié son **rapport annuel 2015** sur les radios privées.

Les grands réseaux (Bel RTL, Contact, Nostalgie...) se portent bien, alors que **les réseaux provinciaux tirent la langue**.

Le document ne passera pas inaperçu alors que le nouveau **plan de fréquences FM** et le tout premier **plan de fréquences numérique** sont attendus l'an prochain.

BILAN

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a publié son bilan annuel 2015 des radios privées en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'exercice consiste à vérifier si les opérateurs ont bien respecté leurs obligations en matière de diversité, de quotas musicaux, de publication de rapport d'activité, etc. Ce document, qui ausculte les 84 radios francophones autorisées (4 réseaux communautaires, 2 réseaux urbains, 4 réseaux provinciaux et 74 radios indépendantes) ne manquera pas d'interpeller à la veille d'une année cruciale pour le secteur. 2017 verra en effet l'arrivée d'un nouveau plan de fréquence pour la FM et l'arrivée de la radio numérique. En voici les principaux enseignements.

■ **Le chiffre d'affaires.** Le secteur se porte globalement bien, voire très bien pour les plus gros acteurs. En 2015, les 84 radios autorisées ont réalisé un chiffre d'affaires de 84,5 millions d'euros. Depuis l'entrée du plan de fréquences actuel, leurs reve-

nus ont progressé de plus de 40%.

Les quatre réseaux communautaires (Contact, Bel RTL, Nostalgie, NRJ) et les deux réseaux urbains (Fun, DH Radio) pèsent plus de 90% du chiffre d'affaires (tiré quasi exclusivement de la publicité) du secteur, soit 76 millions. L'an dernier, ils ont encore vu ce chiffre d'affaires grimper de près de 3%. À lui seul, le groupe RTL (Bel RTL, Contact) a engrangé 52 millions en 2015, soit près de 65% du gâteau publicitaire total! Nostalgie, NRJ, Fun Radio et DH Radio se sont partagé 32% et les quatre radios provinciales (Must FM, Antipode, Maximum FM et Sud radio) les 3% restants. À titre de comparaison, les 5 radios de la RTBF ont drainé en 2015 plus de 28 millions d'euros de recettes pub.

Ces dernières sont en recul sensible depuis les deux dernières années, leur chiffre d'affaires est passé de 4,1 à 3,4 millions. Ce qui explique notamment pourquoi certains ont noué des alliances avec RTL. Enfin, la nette croissance en 2015 des revenus des radios indépendantes, qui vivent de recettes diverses (publicité, subsides, dons...) s'explique essentiellement par le fait que les subsides publics prévus en 2013 et en 2014 n'ont été versés que l'an dernier. Mais, ce sont de petites structures, le plus souvent organisées en ASBL: plus de 70% d'entre elles ont des revenus inférieurs à... 50.000 euros par an.

■ **Les résultats.** Les six réseaux affichent dans l'ensemble de jolis bénéfices: 17,7 millions de bénéfices d'exploitation à mettre en parallèle avec leurs 76 millions de chiffres d'affaires. Avec ses 10,9 millions, Contact est une véritable machine à cash, alors que sa consœur Bel RTL affiche des bénéfices plus «modestes». Il est vrai que Contact est davantage un robinet à musique alors que Bel RTL est une radio généraliste. Seule DH Radio affiche des pertes, ceci depuis sa création en 2009

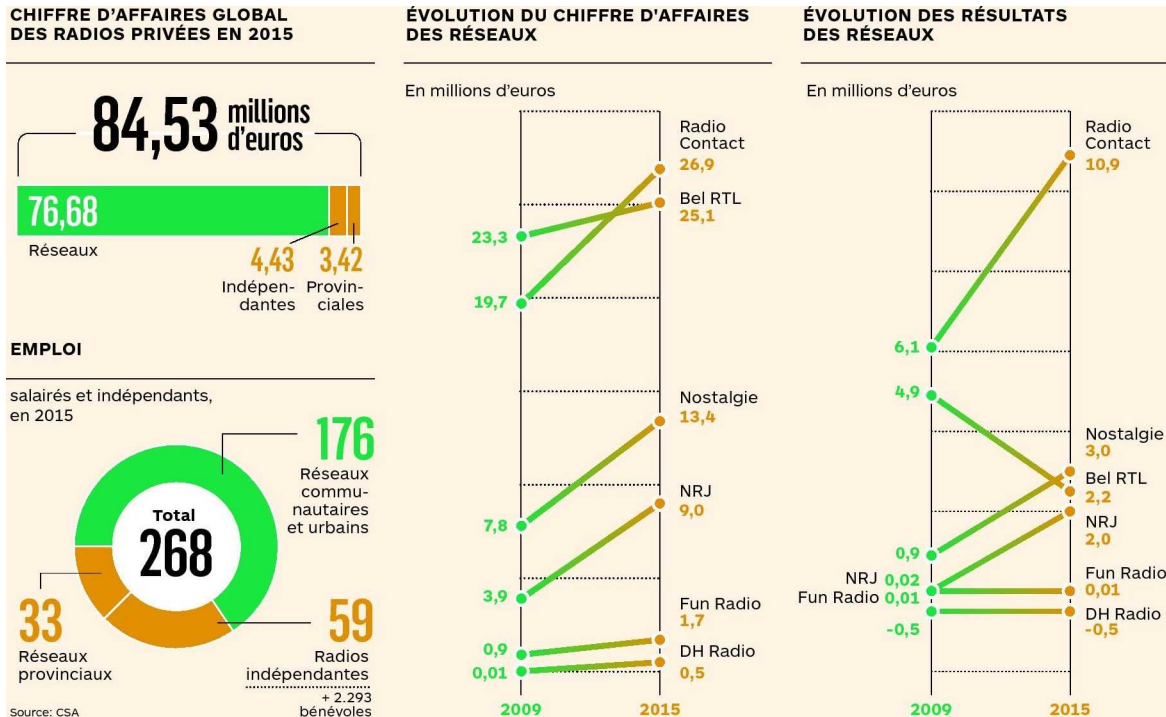
(sous le nom Twizz). Ayant bien moins accès aux grands annonceurs, les réseaux provinciaux affichent logiquement des bénéfices bien plus modestes, à peine plus de 59.000 euros au total.

■ **L'emploi.** Malgré les exigences en matière d'information introduites lors du dernier plan de fréquences, la radio privée n'est pas une très grande pourvoyeuse d'emplois rémunérés. À peine 268, salariés et indépendants. À elle seule Bel RTL, emploie plus d'un quart d'entre eux. Logique: parmi les radios en réseau, c'est la seule vraie radio généraliste, avec des coûts de grille et de personnel logiquement plus élevés alors que les autres ont un format essentiellement musical.

Dans les radios indépendantes, le bénévolat reste la norme. Aux côtés de la petite soixantaine de collaborateurs rémunérés, elles peuvent compter sur l'aide de près de 2.300 bénévoles, soit plus d'une trentaine par station, qui prestent en moyenne 4,2 heures par semaine.

■ **Le respect des obligations.** À côté des volets «économie» et «emploi», le CSA a également examiné le respect par les opérateurs de leurs obligations en matière de promotion culturelle et de production propre (70% de la programmation), ainsi que de quotas de diffusion d'œuvres en langue française (30% du total) et issues de la Fédération Wallonie-Bruxelles Communauté française (4,6%), de diffusion de journaux d'information, etc. À l'une ou l'autre exception près, le CSA adresse un beau bulletin aux radios qui ont globalement respecté leurs engagements.

Les deux stations du groupe RTL accaparent près de deux tiers des recettes du secteur des radios privées francophones.



Le temps presse pour le nouveau plan de fréquences radio

La publication du bilan annuel 2015 des radios francophones ne passera pas inaperçue. C'est que le secteur s'apprête à vivre des échéances cruciales. A l'été 2017, un nouveau plan de fréquences FM pour la période 2017-2025 doit voir le jour et la radio numérique arrive. Pour le CSA, les chiffres publiés dans ce rapport sont un état des lieux qui doit guider le politique dans les options qu'il devra bientôt prendre.

Le calendrier est serré. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit établir le cadastre des fréquences. Il se dit que l'architecture du plan actuel ne devrait pas trop changer (lire ci-contre). Une fois ce travail effectué, le gouvernement lancera l'appel d'offres aux opérateurs. Ceux-ci auront 60 jours pour y répondre. Le CSA entrera alors en piste: il aura quatre mois pour décortiquer les dossiers et attribuer les fréquences. En théorie, le plan doit entrer en vigueur mi-juillet. Le temps presse donc.

D'autant qu'au niveau de la majorité, des divergences ont vu le jour quand à la modification du décret audiovisuel, et plus particulièrement son article 7 qui stipule qu'un groupe privé ne peut pas avoir plus de 20% d'audience sous peine de «porter atteinte à la liberté du public d'accéder à une offre pluraliste». Or, le groupe RTL en possède un peu plus de 30%. Le PS veut faire passer ce seuil à 35%. Ce qui permettrait à RTL de relancer le réseau Mint, écarté en 2008 au nom du pluralisme au profit de DH Radio (ex Twizz)

mais qui n'est jamais parvenu à s'imposer. Or, le cdH rechigne. Chez RTL, on considère que la diversité doit venir de l'offre, pas de l'origine des opérateurs.

Ces palabres prennent du temps. D'aucuns évoquent même le report du plan. Mais, au cabinet du ministre des Médias Jean-Claude Marcourt, on assure que le timing sera respecté. En attendant, RTL a relancé Mint de manière indirecte via des partenariats avec les réseaux provinciaux (que d'aucuns, notamment au CSA, contestent) tout en se livrant à un intense lobbying.

Pour des raisons de cohérence, l'appel d'offres pour le plan de fréquences FM devrait être groupé avec celui du tout premier plan de fréquences numérique, que l'on nous promet pour la fin 2017. Afin d'assurer la transition, les deux modes de diffusion subsisteront en effet quelques années. La radio numérique permettra notamment de multiplier les chaînes (24 pour les radios en réseaux contre 10 actuellement) et un meilleur confort d'écoute. Les grands opérateurs privés et la RTBF ont vendu la technologie du DAB+ au politique et imaginé le plan financier. Le projet sur la table ne concerne toutefois que les radios en réseau, pas les radios indépendantes. Or, le DAB+ ne leur est guère adapté, dit un expert. Le gouvernement leur a fait une proposition financière pour les accompagner dans leur transition numérique. Il nous revient qu'elle a été accueillie plutôt tièdement.

J.-F. S.